

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	18 <sup>eme</sup>
Nom de site	4_CHARBONNIERE_75018	Numéro	75118_068_02
Adresse du site	4, rue de la Charbonnière	Hauteur	R+6 (17,30m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/04/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	23/05/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/07/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz), orientées vers les azimuts 120°, 240° et 340°		
Distance des ouvrants	Skydome à 2m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 240° : R+4
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 120° < 5V/m ; 240° < 5V/m ; 340° < 5V/m 5G : 120° < 3V/m ; 240° < 4V/m ; 340° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans les azimuts 120° et 340° : 23,35m pour les antennes à faisceaux fixes et <b>24,40m pour les antennes à faisceaux orientables</b> Dans l'azimut 240° : 21,35m pour les antennes à faisceaux fixes et <b>22,40m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes du matériel présent. Elles seront installées dans de fausses cheminées
Zone technique	

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

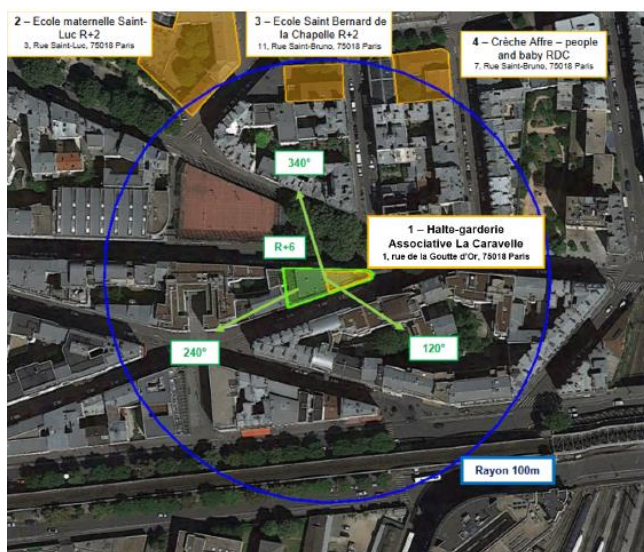
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Halte-Garderie Associative La Caravelle	1 Rue de la Goutte d'Or - 75018 Paris	0 m	<1 V/m	0.5 %	R+1	Non
Ecole maternelle Saint-Luc	3 rue Saint-Luc - 75018 Paris	95 m	<1 V/m	0.27 %	R+2	Oui
Ecole Saint Bernard de la Chapelle	11 rue Saint-Bruno - 75018 Paris	83 m	<1 V/m	0.25 %	R+2	Oui
Crèche Affre - people and baby	7 rue Saint-Bruno - 75018 Paris	92 m	<1 V/m	0.8 %	RDC	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

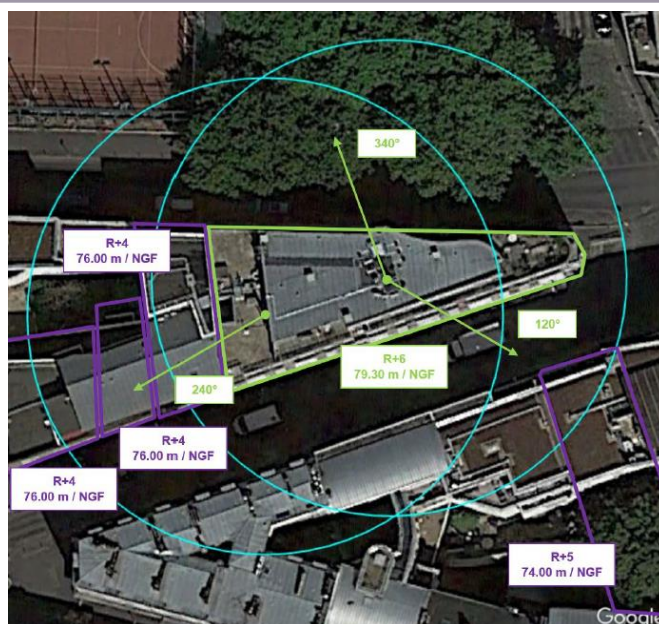
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Halte-Garderie Associative La Caravelle	1 Rue de la Goutte d'Or - 75018 Paris	0 m	<1 V/m	0.81 %	R+1	Non
Ecole maternelle Saint-Luc	3 rue Saint-Luc - 75018 Paris	95 m	<1 V/m	0.09 %	R+2	Non
Ecole Saint Bernard de la Chapelle	11 rue Saint-Bruno - 75018 Paris	83 m	<1 V/m	0.81 %	R+2	Non
Crèche Affre - people and baby	7 rue Saint-Bruno - 75018 Paris	92 m	<1 V/m	0.65 %	RDC	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



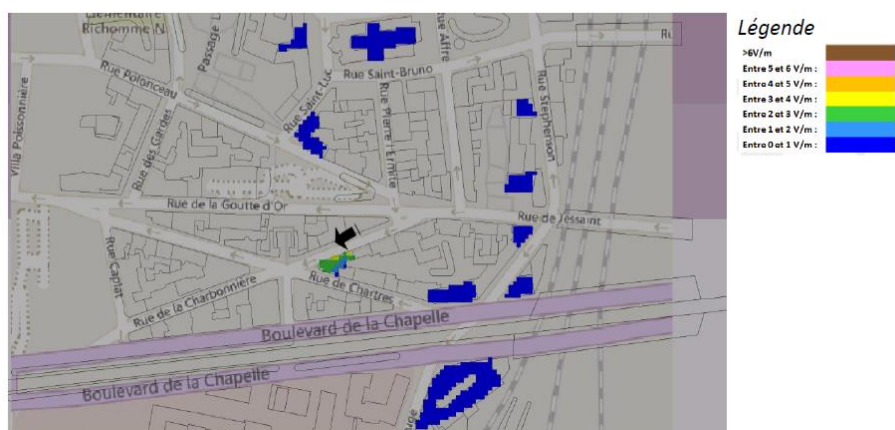
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 240°	Azimut 340°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 240°	Azimut 340°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Vue des Antennes Avant/Après**

AVANT



APRÈS



**Vue des Azimuts**

Azimut 120°



Azimut 240°



Azimut 340°

